

## Accueils de loisirs : mode d'emploi!

Nous avons tous pu constater un besoin de plus en plus fort des familles en mode de garde pour leurs enfants et un manque de places et de structures d'accueil dans le quartier.

Cela s'est traduit au Centre Social par de plus en plus de difficultés pour obtenir une place dans nos accueils de loisirs. Face à ce constat, le conseil d'administration de l'association a décidé de modifier la procédure d'inscription pour vous la rendre plus facile.

Dans ce but, nous avons recueilli votre avis sur cette question pour mieux connaître les situations des familles et améliorer les conditions d'inscription des enfants.

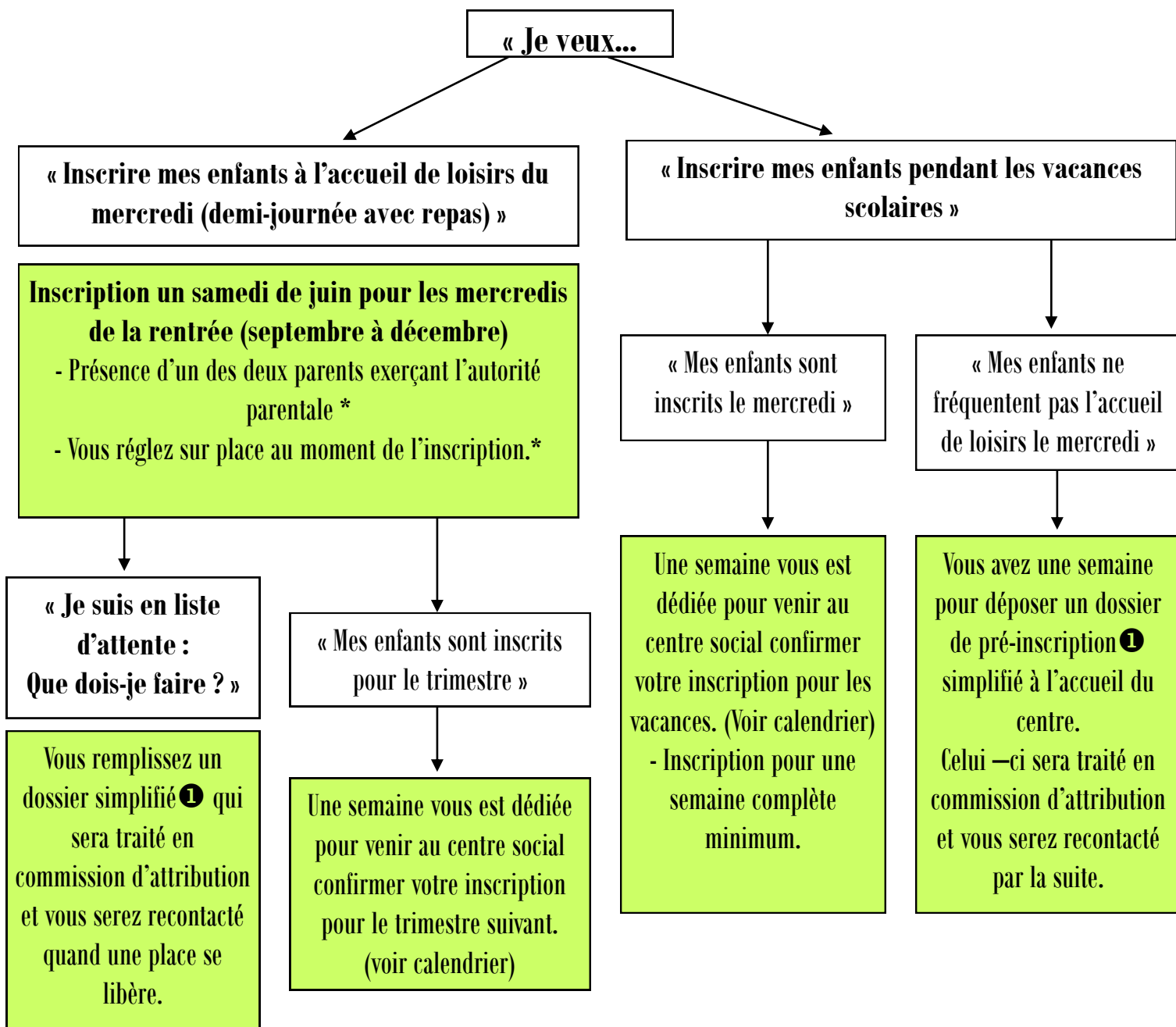
Lors des inscriptions du samedi 11 juin dernier, nous avons pu échanger autour de cette question avec 35 parents. Il ressort notamment de ce questionnaire les éléments suivants :

- 90% des familles interrogées vivent dans le 1<sup>er</sup> arrondissement et leurs enfants y sont scolarisés.
- 90% d'entre eux ont besoin d'un mode de garde pour leurs enfants pour des raisons professionnelles.
- 90% des familles interrogées préfèrent que les inscriptions aient lieu le samedi (notamment pour les parents seuls).

Suite à ces échanges et en tenant compte des réponses données, administrateurs et salariés ont repensé la procédure d'inscription. Comment simplifier les formalités ? Comment rendre les inscriptions moins stressantes pour les familles ?

Des choix ont été faits, un nouveau mode d'emploi vous est présenté ici. Il se veut en adéquation avec les besoins des familles, avec notre Projet Social et les valeurs portées par notre Centre Social.

## « J'habite dans le 1er arrondissement de Lyon OU mes enfants vont à l'école dans ce quartier »



### \* Pour pouvoir s'inscrire au centre de loisirs :

- Il faut habiter dans le 1er arrondissement OU être scolarisé dans le 1er.
- La présence d'un des deux parents exerçant l'autorité parentale est indispensable au moment de l'inscription.
- Aucune inscription ne sera effectuée par téléphone.
- L'inscription n'est validée qu'à réception du règlement.
- Il faut avoir soldé l'ensemble des activités précédentes au moment de la nouvelle inscription.
- Inscription en demi-journée avec repas pour l'ensemble des mercredis de chaque trimestre.
- Inscription pour une semaine complète uniquement, pendant les vacances.

**LES NOUVEAUTES DE LA PROCEDURE :**

- **Une journée d'inscription unique :** un samedi de juin pour les inscriptions aux mercredis de la rentrée. 📌 **Un seul critère pris en compte : l'ordre d'arrivée.**

**Pendant une semaine, les familles ayant obtenu une place les mercredis seront prioritaires** pour le renouvellement des trimestres suivants **ET pour les vacances scolaires.** Ainsi, durant cette semaine, les parents auront toute liberté pour inscrire leurs enfants au moment qui leur convient le mieux. (Voir calendrier des inscriptions)\*

🕒 Pour les autres familles : elles ont une semaine pour déposer **un dossier de pré-inscription simplifié** et déclaratif. (Aucune pièce justificative ne sera demandée à cette étape) 📌 **L'ordre d'arrivée des dossiers ne sera plus un critère : vous avez la semaine complète pour déposer votre dossier.**

**Une commission d'attribution** traitera au cas par cas les dossiers des familles en liste d'attente pour les mercredis.

Pour les demandes de pré-inscription pour les vacances scolaires, une réponse sera donnée la semaine suivant le dépôt du dossier. Les pièces justificatives des éléments que vous avez déclarés dans le dossier, vous seront demandées pour finaliser cette inscription.

**A cet effet, des critères d'attribution** ont été définis par le Conseil d'Administration du centre social Quartier Vitalité : regroupement des fratries, situation familiale et professionnelle des familles, ressources... en cohérence avec le projet social et les valeurs portées par l'association : respect des personnes, mixité et diversité.

**Documents à fournir lors de l'inscription de juin :**

- Carnet de santé avec les vaccins à jour.
- Attestation de quotient familial de la CAF de moins de 3 mois.

En cas d'absence, les sommes restent dues, sauf en cas de justificatif médical ce qui déclenche un avoir.

*CALENDRIER DES INSCRIPTIONS 2016 / 2017	
RENOUVELLEMENT DES INSCRIPTIONS POUR TOUS LES MERCREDIS DU 2EME TRIMESTRE	SEMAINE DU 3 AU 12 NOVEMBRE 2016
RENOUVELLEMENT DES INSCRIPTIONS POUR TOUS LES MERCREDIS DU 3EME TRIMESTRE	SEMAINE DU 6 AU 11 MARS 2017
VACANCES D'AUTOMNE : du 20 octobre au 02 novembre 2016	
FAMILLES INSCRITES LES MERCREDIS	SEMAINE DU 12 AU 17 SEPTEMBRE 2016
FAMILLES NON INSCRITES : DEPOT DU DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION :	SEMAINE DU 19 AU 24 SEPTEMBRE 2016
VACANCES DE NOËL : du 19 au 23 décembre 2016	
FAMILLES INSCRITES LES MERCREDIS	SEMAINE DU 3 AU 12 NOVEMBRE 2016
FAMILLES NON INSCRITES : DEPOT DU DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION :	SEMAINE DU 14 AU 19 NOVEMBRE 2016
VACANCES D'HIVER : du 18 février au 6 mars 2017	
FAMILLES INSCRITES LES MERCREDIS	SEMAINE DU 3 AU 7 JANVIER 2017
FAMILLES NON INSCRITES : DEPOT DU DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION :	SEMAINE DU 9 AU 14 JANVIER 2017
VACANCES DE PRINTEMPS : du 15 avril au 2 mai 2017	
FAMILLES INSCRITES LES MERCREDIS	SEMAINE DU 6 AU 11 MARS 2017
FAMILLES NON INSCRITES : DEPOT DU DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION :	SEMAINE DU 13 AU 18 MARS 2017
VACANCES D'ÉTÉ : à partir du 8 juillet 2017	
FAMILLES INSCRITES LES MERCREDIS	SEMAINE DU 2 AU 6 MAI 2017
FAMILLES NON INSCRITES : DEPOT DU DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION :	SEMAINE DU 9 AU 13 MAI 2017

**Les familles dont les enfants sont en situation de handicap bénéficient d'une procédure d'inscription simplifiée. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.**

## LES GRANDES IDEES DE NOTRE PROJET EDUCATIF

- Permettre à l'enfant de s'épanouir au sein du groupe.
- Offrir à l'enfant les conditions nécessaires à sa sécurité morale, affective et physique.
- Favoriser le développement de la prise de la responsabilité de l'enfant.
- Favoriser le développement de la créativité de l'enfant en tant que valeur fondamentale de la citoyenneté
- Permettre à l'enfant de préserver ses droits à la différence.
- Favoriser le dialogue permanent avec les familles pour échanger sur les pratiques éducatives et pédagogiques respectives
- Permettre à l'enfant de préparer l'avenir en tenant compte des nouveaux défis et des nouveaux enjeux.



**QUARTIER  
VITALITÉ**

**Centre social  
Quartier Vitalité**

**La condition des soies**

7 rue Saint Polycarpe

69 001 LYON

04.78.39.36.36

[www.centresocialquartiervitalite.fr](http://www.centresocialquartiervitalite.fr)

@ : [quartiervitalite@wanadoo.fr](mailto:quartiervitalite@wanadoo.fr)

## À vos agendas...



**LES SALLES DE SPECTACLE  
DU 1ER ARRONDISSEMENT  
VOUS OUVRENT LEURS PORTES**

de 14h à 18h

A 20h, spectacle La porte à côté..

Salle Paul Garcin (Impasse Flesselles, 69001, Lyon)

Collectif d'artistes lyonnais (musique - théâtre - clown - mime - poésie...)

Rens : [www.facebook.com/desceneenscene](http://www.facebook.com/desceneenscene)  
desceneenscene2016@gmail.com

**SANTÉ  
ALIMENTATION**

**PARENTS**

**ENFANTS**

**SAVOIR CONSOMMER POUR BIEN MANGER**

**RENCONTRE - ECHANGES D'INFORMATIONS**  
Suivis d'un goûter partagé

**SAMEDI 8 OCTOBRE 2016**  
DE 14H30 A 17H

**CENTRE SOCIAL QUARTIER VITALITE**  
( 7 rue Saint Polycarpe - 69001 LYON)



Gélatine, additifs, huile de palme... de quoi parle-t-on ?

Quels produits choisir ?

Un produit vous pose question... Amenez-le !

Comprendre les étiquettes

Avec l'intervention de Céline LEPRINCE  
Diététicienne-nutritionniste  
Association « Sens et Savoirs »



Garde d'enfants (3-11 ans) gratuite possible sur réservation (places limitées) au 04.78.39.36.36

Organisé par le groupe « santé parentalité » du collectif santé des pentes.

